



AQUATIC

The bath people



Warranty Information *Information de la garantie*

Aquatic 2024

[American Bath Group] warrants to the original purchaser and consumer that its products will be free from defects in material or workmanship when properly installed pursuant to [American Bath Group] installation instructions for the following warranty periods:

Lifetime Warranty

- (1) AcrylX™, Residential* Use
- (2) CenturyStone™, Residential* Use

Thirty (30) Year Warranty

- (1) AcrylX™, Commercial* Use
- (2) CenturyStone™, Commercial* Use

Upon inspection by an authorized representative, [American Bath Group] will repair or exchange at its sole discretion, any unit found to be defective in material or workmanship. The exchange of a unit will only be considered when [American Bath Group] has eliminated all options to restore the unit to acceptable factory condition. Exchange of a unit is limited to supplying replacement product of comparable size and style, and does not include any cost of removal or installation.

EXCEPTIONS

This warranty shall be voided if the unit is moved from its place of initial installation or is not installed in accordance with the instructions supplied by the manufacturer of the unit. [American Bath Group] will not be held responsible for any damages resulting from improper installation.

Further, this warranty does not apply if the unit has been subjected to accident, abuse, misuse, damage caused by flood, fire, or other force of nature.

Any unauthorized repair or modification to the product would render the warranty null and void.

This warranty does not apply to any equipment or accessories not installed by [American Bath Group] and [American Bath Group] will not be held liable for any results of such acts.

[American Bath Group] is not responsible for any consequential or incidental mishaps, inconvenience, time loss, incidental expense, materials or labor related to the installation of hardware or the actual tub.

The owner agrees by use of the unit that the obligations of [American Bath Group] shall not extend to contingent or indirect damage or injury to the structure of its contents, that the obligations of [American Bath Group] are limited to those set forth herein, and that no other obligations, expressed or implied, are assumed by [American Bath Group]. The limited lifetime warranty first went into effect in 2017 when [American Bath Group] launched the revolutionary AcrylX™ applied acrylic. Prior to 2017, warranties for gelcoat products were either three (3) or five (5) years depending on the brand. Any unit manufactured prior to 2017 is not covered by the limited lifetime warranty.

The product is not recommended for outside storage.

To obtain warranty service, the Customer must give prompt notice to [American Bath Group] of any claim. You can contact the [American Bath Group] Warranty Service Center by phone (800.945.2726), email (warranty@americanbathgroup.com), fax (731.654.0030), or mail at 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372.

Within this document [American Bath Group] refers to all divisions/brands and/or entities which are solely owned by American Bath Group Inc.

*Residential Use is considered any unit installed in a permanent residence dwelling of individual ownership, such as but not limited to single family home, multi-family home, or condominium. Commercial Use is considered transient lodging, such as but not limited to healthcare facility, dormitory, hotel, or apartment complex.

Premium Cast Acrylic Five (5) Year Warranty



[American Bath Group] warrants to the original purchaser and consumer that its products will be free from defects in material or workmanship when properly installed pursuant to [American Bath Group] installation instructions for the following warranty periods:

Five (5) Year Warranty*
(1) Premium Cast Acrylic

Upon inspection by an authorized representative, [American Bath Group] will repair or exchange at its sole discretion, any unit found to be defective in material or workmanship. The exchange of a unit will only be considered when [American Bath Group] has eliminated all options to restore the unit to acceptable factory condition. Exchange of a unit is limited to supplying replacement product of comparable size and style, and does not include any cost of removal or installation.

EXCEPTIONS

This warranty shall be voided if the unit is moved from its place of initial installation or is not installed in accordance with the instructions supplied by the manufacturer of the unit. [American Bath Group] will not be held responsible for any damages resulting from improper installation.

Further, this warranty does not apply if the unit has been subjected to accident, abuse, misuse, damage caused by flood, fire, or other force of nature.

Any unauthorized repair or modification to the product would render the warranty null and void.

This warranty does not apply to any equipment or accessories not installed by [American Bath Group] and [American Bath Group] will not be held liable for any results of such acts.

[American Bath Group] is not responsible for any consequential or incidental mishaps, inconvenience, time loss, incidental expense, materials or labor related to the installation of hardware or the actual tub.

The owner agrees by use of the unit that the obligations of [American Bath Group] shall not extend to contingent or indirect damage or injury to the structure of its contents, that the obligations of [American Bath Group] are limited to those set forth herein, and that no other obligations, expressed or implied, are assumed by [American Bath Group].

The product is not recommended for outside storage.

To obtain warranty service, the Customer must give prompt notice to [American Bath Group] of any claim. You can contact the [American Bath Group] Warranty Service Center by phone (800.945.2726), email (warranty@americanbathgroup.com), fax (731.654.0030), or mail at 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372.

Within this document [American Bath Group] refers to all divisions/brands and/or entities which are solely owned by American Bath Group Inc.

*Note: Premium Cast Acrylic Five (5) Year Warranty may be superseded by specific Brand or Product Collection Warranties. American Bath Group Premium Cast Acrylic Five (5) Year Warranty will be the Standard length Warranty for any Premium Cast Acrylic product.

Aquatic Limited Warranty



For Elements Series Whirlpools Limited Warranty For Original Consumer For Household Usage

WHAT PRODUCTS ARE COVERED

Structures and surface finishes on Whirlpools ("Whirlpools") and Soaking Tubs ("Tubs"), and their support equipment, components, attachments, controls and plumbing equipment. Different warranty periods apply to specific components.

Warranty Periods for Specific Components

3 YEAR STRUCTURAL WARRANTY FOR WHIRLPOOL/TUB SHELL

Aquatic extends to the original consumer purchaser of the acrylic, fiberglass reinforced shell of an Elements Series whirlpool a limited warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub shell for a period of 3 years from the date of purchase, but never more than 4 years from date of manufacture.

3 YEAR SURFACE WARRANTY FOR FACE OF WHIRLPOOL/TUB

The interior surface/face of an Elements Series whirlpool is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials for a period of 3 years from the date of purchase, but never more than 4 years from date of manufacture. This surface warranty extends to defects due to surface material mixing or molding. This surface warranty does not apply to fading, cracking, delamination or blistering due to excessive wear, sun fading or scouring due to cleaning.

1 YEAR EQUIPMENT WARRANTY FOR SUPPORT EQUIPMENT, COMPONENTS, CONTROLS & PLUMBING EQUIPMENT

All support equipment, components, controls and plumbing equipment on the Elements Series whirlpools are warranted for 1 year from date of purchase, but not more than 2 years from date of manufacture, against defects in workmanship and materials. Pump seals, "O" rings, light bulbs, fuses and pillows are not included in this two year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser. Limited and reasonable costs may be covered for 1 year from purchase, but never more than 2 years from date of manufacture, for limited labor on the support equipment, controls, or plumbing.

EXCLUSIVE REMEDY

Aquatic will, at its option and as your sole and exclusive remedy, repair or replace (without removal or installation) the affected components of any defective Unit or System; repair or replace (without removal or installation) the entire defective Unit or System; or refund the then-current list price of the Whirlpool or Tub. In all cases, a reasonable time period must be allowed for warranty repairs to be completed.

WHAT YOU MUST DO

In order to make a claim under these warranties:

1. You must be the original consumer purchaser of the Whirlpools or Tubs.
2. You must promptly notify us within the warranty period of any defect and provide us with any substantiation that we may reasonably request.

Write to: Aquatic 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372

3. The whirlpools and tubs must have been installed and maintained in accordance with good industry practice and the specific Aquatic directions contained in the Owner's Manual and Installation Guide. Write for one if you don't have one.

EXCLUSIONS

These warranties do not extend to or do not cover defects caused by:

1. Shipping damage by carriers or installation errors.
2. Accident, acts of God, abuse or misuse.
3. Unreasonable use (including any use for non-bathing purposes or failure to provide reasonable and necessary maintenance as specified in Aquatic Owner's Manual and Installation Guide supplied with the Whirlpool or Tub).
4. Any alteration, customization, or modification of the Whirlpool/Tub or its components.

Aquatic Limited Warranty



For Elements Series Whirlpools Limited Warranty For Original Consumer For Household Usage

LIMITATIONS

1. Aquatic whirlpools and tubs sold for industrial, commercial or hotel use are warranted for one year, but not more than 2 years from date of manufacture, with a limited warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub and the interior surface/face of the whirlpool/tub is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials. All support equipment, components, controls and plumbing equipment and limited labor on the support equipment, controls, or plumbing are warranted for 1 year, but not more than 2 years from date of manufacture. Pump seals, "O" rings, light bulbs, fuses and pillows are not included in this two-year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser.
2. In all cases, Aquatic reserves the right to fully satisfy its obligations under the limited Warranties by refunding the then-current list price of the defective Whirlpool or Tub (or, if the Whirlpool or Tub has been discontinued, of the closest comparable current product).
3. Aquatic reserves the right to furnish a substitute or replacement component or product in the event a Whirlpool or Tub or any component of these products is discontinued or otherwise unavailable.
4. THESE WARRANTIES ARE NON-TRANSFERABLE TO ANY OTHER PURCHASER OR PARTY OTHER THAN THE ORIGINAL CONSUMER. NO OTHER AGENT OR PARTY CAN GIVE ANY OTHER WARRANTY OR PROMISE ON BEHALF OF AQUATIC. THIS IS THE SOLE WARRANTY FOR YOUR AQUATIC PRODUCT.
5. Aquatic will not cover any installation or reinstallation costs related to this warranty, except under the limited labor allowance under the 1 Year Equipment Warranty above.
6. For indoor use only. Installing whirlpool tub or any of its components outdoors will void your warranty.

GENERAL

This warranty gives you specific legal rights; you may also have other rights, which vary from state to state. THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THE EXPRESS WARRANTIES HEREIN. AQUATIC EXPRESSLY DISCLAIMS LIABILITY FOR INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF USE, TIME, INCONVENIENCE, OR LOSS OF USE OF RESIDENCE. SOME STATES DO NOT ALLOW ANY LIMITATION ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, OR THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES; SO THE ABOVE EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU.

Aquatic Limited Lifetime Warranty



For Millennium, Infinity, Estate, Serenity, and Serenity Studio
Limited Warranty For Original Consumer For Household Usage

WHAT PRODUCTS ARE COVERED

Structures and surface finishes, pumps and blowers on the Millennium, Infinity, Estate, Serenity, and Serenity Studio.

Warranty Periods for Specific Components

LIFETIME WARRANTY FOR WHIRLPOOL/AIR BATH/TUB SHELL, PUMP AND BLOWER

Aquatic extends to the original consumer purchaser of the acrylic, fiberglass reinforced shell, a non-transferable lifetime warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub shell. The warranty covers the tub shell and the factory installed pump and blower against defects in material or workmanship. This warranty does not apply to all other components (attachments to the acrylic, fiberglass reinforced shell, such as plumbing, fittings and other apparatus) because these pieces are covered below under a 2 Year Warranty.

LIFETIME SURFACE WARRANTY FOR FACE OF WHIRLPOOL/AIR BATH/TUB

The interior surface is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials for life. This surface warranty extends to defects due to surface material mixing or molding. This surface warranty does not apply to fading, cracking, delamination or blistering due to excessive wear, sun fading or scouring due to cleaning.

2 YEAR EQUIPMENT WARRANTY FOR SUPPORT EQUIPMENT, COMPONENTS, CONTROLS & PLUMBING EQUIPMENT

All support equipment; components, controls and plumbing equipment are warranted for 2 years from date of purchase, but not more than 3 years from date of manufacture, against defects in workmanship and materials. Light bulbs, fuses and pillows are not included in this two-year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser. Limited labor is covered for 2 years from purchase, but never more than 3 years from date of manufacture, for limited labor on the support equipment, controls, and plumbing.

EXCLUSIVE REMEDY

Aquatic will, at its option, repair or replace (without removal or installation) the affected components of any defective Unit or System; repair or replace (without removal or installation) the entire defective Unit or System; or refund the then-current list price of the Whirlpool, Air Bath, or Tub. In all cases, a reasonable time period must be allowed for warranty repairs to be completed.

WHAT YOU MUST DO

In order to make a claim under these warranties:

1. You must be the original consumer purchaser of the Whirlpool, Air Bath, or Tub.
2. You must promptly notify us within the warranty period of any defect and provide us with any substantiation that we may reasonably request.

Write to: Aquatic 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372

3. The Whirlpools, Air Baths, and Tubs must have been installed and maintained in accordance with good industry practice and the specific Aquatic directions contained in the Owner's Manual and Installation Guide.

EXCLUSIONS

These warranties do not extend to or do not cover defects caused by:

1. Shipping damage by carriers or installation errors.
2. Accident, acts of God, abuse or misuse.
3. Unreasonable use (including any use for non-bathing purposes or failure to provide reasonable and necessary maintenance as specified in Aquatic Owner's Manual and Installation Guide supplied with the Whirlpool, Air Bath or Tub).
4. Any alteration, customization, or modification of the Whirlpool/Air Bath/Tub or its components.

Aquatic Limited Lifetime Warranty



For Millennium, Infinity, Estate, Serenity, and Serenity Studio
Limited Warranty For Original Consumer For Household Usage

LIMITATIONS

1. Aquatic whirlpools and tubs sold for industrial, commercial and hotel use are warranted for two years, but not more than 3 years from date of manufacture, with a 2 year limited warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub. The interior surface/face of the whirlpool/air bath/tub is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials for 2 years as well. All support equipment, components, controls and plumbing equipment and limited labor on the support equipment, controls, or plumbing are warranted for 1 year from date of purchase, but not more than 2 years from date of manufacture. Pump seals, "O" rings, light bulbs, fuses and pillows are not included in this two-year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser.
2. In all cases, Aquatic reserves the right to fully satisfy its obligations under the limited Warranties by refunding the then-current list price of the defective Whirlpool, Air Bath, or Tub (or, if the Whirlpool, Air Bath, or Tub has been discontinued, of the most nearly comparable current product).
3. THESE WARRANTIES ARE NON-TRANSFERABLE TO ANY OTHER PURCHASER OR PARTY OTHER THAN THE ORIGINAL CONSUMER. NO OTHER AGENT OR PARTY CAN GIVE ANY OTHER WARRANTY OR PROMISE. THIS IS THE SOLE WARRANTY FOR YOUR AQUATIC PRODUCT.
4. Aquatic will not cover any installation or reinstallation costs related to this warranty, except under the limited labor allowance under the 2 Year Equipment Warranty above.

GENERAL

This warranty gives you specific legal rights; you may also have other rights, which vary from state to state. THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THE EXPRESS WARRANTIES HEREIN. AQUATIC EXPRESSLY EXCLUDES INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES, TO INCLUDE LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, OR LOSS OF USE OF RESIDENCE, FOR ANY BREACH OF THE EXPRESS OR IMPLIED WARRANTY, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. SOME STATES DO NOT ALLOW ANY LIMITATION ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, OR THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES; SO THE ABOVE EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU.

Aquatic Limited Warranty



For Builders' Choice Whirlpools Limited Warranty For Original Consumer For Household Usage

WHAT PRODUCTS ARE COVERED

Structures and surface finishes on Whirlpools ("Whirlpools") and Soaking Tubs ("Tubs"), and their support equipment, components, attachments, controls and plumbing equipment. Different warranty periods apply to specific components.

Warranty Periods for Specific Components

10 YEAR STRUCTURAL WARRANTY FOR WHIRLPOOL/TUB SHELL

Aquatic extends to the original consumer purchaser of the acrylic, fiberglass reinforced shell of a Builders' Choice Whirlpool a limited warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub shell for a period of 10 years from the date of purchase, but never more than 11 years from date of manufacture. This limited structural warranty does not apply to attachments to the acrylic, fiberglass reinforced shell, such as plumbing, fittings and other apparatus; these pieces are covered below in a 2 Year Warranty.

10 YEAR SURFACE WARRANTY FOR FACE OF WHIRLPOOL/TUB

The interior surface/face of a Builders' Choice Whirlpool is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials for a period of 10 years from the date of purchase, but never more than 11 years from date of manufacture. This surface warranty extends to defects due to surface material mixing or molding. This surface warranty does not apply to fading, cracking, delamination or blistering due to excessive wear, sun fading or scouring due to cleaning.

2 YEAR EQUIPMENT WARRANTY FOR SUPPORT EQUIPMENT, COMPONENTS, CONTROLS & PLUMBING EQUIPMENT

All support equipment, components, controls and plumbing equipment on the Builders' Choice Whirlpools are warranted for 2 years from date of purchase, but not more than 3 years from date of manufacture, against defects in workmanship and materials. Pump seals, "O" rings, light bulbs, fuses and pillows are not included in this two year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser. Limited and reasonable costs may be covered for 2 years from purchase, but never more than 3 years from date of manufacture, for limited labor on the support equipment, controls, or plumbing.

EXCLUSIVE REMEDY

Aquatic will, at its option and as your sole and exclusive remedy, repair or replace (without removal or installation) the affected components of any defective Unit or System; repair or replace (without removal or installation) the entire defective Unit or System; or refund the then-current list price of the Whirlpool or Tub. In all cases, a reasonable time period must be allowed for warranty repairs to be completed.

WHAT YOU MUST DO

In order to make a claim under these warranties:

1. You must be the original consumer purchaser of the Whirlpools or Tubs.
2. You must promptly notify us within the warranty period of any defect and provide us with any substantiation that we may reasonably request. Write to: **Aquatic 665 Industrial Rd, Savannah, TN 38372.**
3. The whirlpools and tubs must have been installed and maintained in accordance with good industry practice and the specific Aquatic directions contained in the Owner's Manual and Installation Guide. Write for one if you don't have one!

EXCLUSIONS

These warranties do not extend to or do not cover defects caused by:

1. Shipping damage by carriers or installation errors.
2. Accident, acts of God, abuse or misuse.
3. Unreasonable use (including any use for non-bathing purposes or failure to provide reasonable and necessary maintenance as specified in Aquatic Owner's Manual and Installation Guide supplied with the Whirlpool or Tub).
4. Any alteration, customization, or modification of the Whirlpool/Tub or its components.

LIMITATIONS

1. **Aquatic whirlpools and tubs sold for industrial, commercial or hotel use** are warranted for two years, but not more than 3 years from date of manufacture, with a limited warranty that the shell will retain its structural integrity and configuration and be free of water loss due to a defect in the tub and the interior surface/face of the whirlpool/tub is warranted against fading, blistering, cracking and delamination due to defects in the surface materials. All support equipment, components, controls and plumbing equipment and limited labor on the support equipment, controls, or plumbing are warranted for 1 year, but not more than 2 years from date of manufacture. Pump seals, "O" rings, light bulbs, fuses and pillows are not included in this two-year period. However, these accessories are warranted to be free from defects in materials and workmanship at the time of delivery to the original purchaser.
2. **In all cases, Aquatic reserves the right to fully satisfy its obligations under the Limited Warranties by refunding the then-current list price of the defective Whirlpool or Tub (or, if the Whirlpool or Tub has been discontinued, of the closest comparable current product).**
3. Aquatic reserves the right to furnish a substitute or replacement component or product in the event a Whirlpool or Tub or any component of these products is discontinued or otherwise unavailable.
4. **THESE WARRANTIES ARE NON-TRANSFERABLE TO ANY OTHER PURCHASER OR PARTY OTHER THAN THE ORIGINAL CONSUMER. NO OTHER AGENT OR PART Y CAN GIVE ANY OTHER WARRANTY OR PROMISE ON BEHALF OF AQUATIC. THIS IS THE SOLE WARRANTY FOR YOUR AQUATIC PRODUCT.**
5. Aquatic will not cover any installation or reinstallation costs related to this warranty, except under the limited labor allowance under the 2 Year Equipment Warranty above.
6. For indoor use only. Installing a whirlpool tub or any of its components outdoors will void your warranty.

GENERAL

This warranty gives you specific legal rights; you may also have other rights, which vary from state to state. THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THE EXPRESS WARRANTIES HEREIN. AQUATIC EXPRESSLY DISCLAIMS LIABILITY FOR INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF USE, TIME, INCONVENIENCE, OR LOSS OF USE OF RESIDENCE. SOME STATES DO NOT ALLOW ANY LIMITATION ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY LASTS, OR THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES; SO THE ABOVE EXCLUSION MAY NOT APPLY TO YOU.

[American Bath Group] garantie à l'acheteur original et au consommateur que ses produits sont exempts de tout défaut de matériau ou de fabrication lorsqu'ils sont correctement installés conformément aux instructions d'installation de [American Bath Group], et ce, pour les périodes de garantie suivantes :

Garantie à vie

(1) AcrylXMC, Usage* résidentiel

(2) CenturyStoneMC, Usage* résidentiel

Garantie de trente (30) ans

(1) AcrylXMC, Usage* commercial

(2) CenturyStoneMC, Usage* commercial

Après inspection par un représentant autorisé, [American Bath Group] réparera ou échangera, à sa seule discrétion, toute unité présentant un défaut de matériau ou de fabrication. L'échange d'une unité ne sera envisagé que lorsque [American Bath Group] aura éliminé toutes les possibilités de remettre l'unité dans un état acceptable en usine. L'échange d'une unité se limite à la fourniture d'un produit de remplacement de taille et de style comparables, et n'inclut pas les frais d'enlèvement ou d'installation.

EXCEPTIONS

La présente garantie est annulée si l'unité est déplacée de son lieu d'installation initial ou si elle n'est pas installée conformément aux instructions fournies par le fabricant de l'unité. [American Bath Group] ne sera pas tenu responsable des dommages résultant d'une mauvaise installation.

Par ailleurs, la présente garantie ne s'applique pas si l'unité a subi un accident, un abus, une mauvaise utilisation, des dommages causés par une inondation, un incendie ou toute autre force de la nature.

Toute réparation ou modification non autorisée du produit rendrait la garantie nulle et non avenue.

La présente garantie ne s'applique pas aux équipements ou accessoires qui n'ont pas été installés par [American Bath Group] et [American Bath Group] ne sera pas tenu responsable des résultats de tels actes.

[American Bath Group] n'est pas responsable de tout incident, inconfort, perte de temps, frais accessoires, matériaux ou main-d'oeuvre liés à l'installation du matériel ou de la baignoire elle-même.

Le propriétaire accepte, par l'utilisation de l'unité, que les obligations de [American Bath Group] ne couvrent pas les dommages ou blessures éventuels ou indirects causés à la structure de son contenu, que les obligations de [American Bath Group] se limitent à celles énoncées dans le présent document et que [American Bath Group] n'assume aucune autre obligation, expresse ou implicite. La garantie restreinte à vie est entrée en vigueur pour la première fois en 2017 lorsque [American Bath Group] a lancé l'acrylique appliqué révolutionnaire AcrylXMC. Avant 2017, les garanties pour les produits à base de gelcoat étaient de trois (3) ou cinq (5) ans en fonction de la marque. Toute unité fabriquée avant 2017 n'est pas couverte par la garantie restreinte à vie.

Il n'est pas recommandé d'entreposer le produit à l'extérieur.

Pour obtenir un service de garantie, le client doit aviser rapidement [American Bath Group] de toute réclamation. Vous pouvez contacter le centre de service de garantie [American Bath Group] au par téléphone (800.945.2726), par courriel (warranty@americanbathgroup.com), par télécopie (731.654.0030) ou par courrier à 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372. Dans ce document, [American Bath Group] fait référence à toutes les filiales/marques et/ou entités qui sont la propriété exclusive d'American Bath Group Inc.

*L'utilisation résidentielle est considérée comme toute unité installée dans une résidence permanente de propriété individuelle, telle que, mais sans s'y limiter, une maison unifamiliale, une maison multifamiliale ou une copropriété. L'usage commercial est considéré comme un hébergement transitoire, tel que, mais sans s'y limiter, un établissement de santé, un dortoir, un hôtel ou un complexe d'appartements.

Acrylique coulé de qualité supérieure

Garantie de cinq (5) ans



[American Bath Group] garantie à l'acheteur original et au consommateur que ses produits sont exempts de tout défaut de matériau ou de fabrication lorsqu'ils sont correctement installés conformément aux instructions d'installation de [American Bath Group], et ce, pour les périodes de garantie suivantes :

Garantie de cinq (5) ans*

(1) Acrylique coulé de qualité supérieure

Après inspection par un représentant autorisé, [American Bath Group] réparera ou échangera, à sa seule discrétion, toute unité présentant un défaut de matériau ou de fabrication. L'échange d'une unité ne sera envisagé que lorsque [American Bath Group] aura éliminé toutes les possibilités de remettre l'unité dans un état acceptable en usine. L'échange d'une unité se limite à la fourniture d'un produit de remplacement de taille et de style comparables, et n'inclut pas les frais d'enlèvement ou d'installation.

EXCEPTIONS

La présente garantie est annulée si l'unité est déplacée de son lieu d'installation initial ou si elle n'est pas installée conformément aux instructions fournies par le fabricant de l'unité. [American Bath Group] ne sera pas tenu responsable des dommages résultant d'une mauvaise installation.

Par ailleurs, la présente garantie ne s'applique pas si l'unité a subi un accident, un abus, une mauvaise utilisation, des dommages causés par une inondation, un incendie ou toute autre force de la nature.

Toute réparation ou modification non autorisée du produit rendrait la garantie nulle et non avenue.

La présente garantie ne s'applique pas aux équipements ou accessoires qui n'ont pas été installés par [American Bath Group] et [American Bath Group] ne sera pas tenu responsable des résultats de tels actes.

[American Bath Group] n'est pas responsable de tout incident, inconfort, perte de temps, frais accessoires, matériaux ou main-d'oeuvre liés à l'installation du matériel ou de la baignoire elle-même.

Le propriétaire accepte, par l'utilisation de l'unité, que les obligations de [American Bath Group] ne couvrent pas les dommages ou blessures éventuels ou indirects causés à la structure de son contenu, que les obligations de [American Bath Group] se limitent à celles énoncées dans le présent document et que [American Bath Group] n'assume aucune autre obligation, expresse ou implicite.

Il n'est pas recommandé d'entreposer le produit à l'extérieur.

Pour obtenir un service de garantie, le client doit aviser rapidement [American Bath Group] de toute réclamation. Vous pouvez contacter le centre de service de garantie [American Bath Group] au par téléphone (800.945.2726), par courriel (warranty@americanbathgroup.com), par télécopie (731.654.0030) ou par courrier à 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372. Dans ce document, [American Bath Group] fait référence à toutes les filiales/marques et/ou entités qui sont la propriété exclusive d'American Bath Group Inc.

*Remarque : La garantie de cinq (5) ans sur l'acrylique coulé de qualité supérieure peut être remplacée par des garanties spécifiques à une marque ou à une collection de produits. La garantie de cinq (5) ans de l'American Bath Group sur l'acrylique coulé de qualité supérieure constitue la garantie standard pour tout produit en acrylique coulé de qualité supérieure.

Pour les bains d'hydromassage de la série Element Garantie limitée pour le consommateur d'origine pour un usage domestique

PRODUITS COUVERTS

Les structures et les finitions de surface des bains d'hydromassage « Bains d'hydromassage » et des baignoires profondes (« Baignoires »), ainsi que leur équipement de soutien, leurs composants, leurs accessoires, leurs commandes et leur équipement de plomberie. Des périodes de garantie différentes s'appliquent à des composants spécifiques.

Périodes de garantie pour des composants spécifiques

GARANTIE STRUCTURELLE DE 3 ANS POUR LA COQUE DU BAIN D'HYDROMASSAGE/DE LA BAIGNOIRE

Aquatic offre à l'acheteur original de la coque en acrylique renforcée de fibre de verre d'un bain d'hydromassage de la série Elements une garantie limitée selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de toute perte d'eau due à un défaut de la coque de la baignoire pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat, mais jamais plus de 4 ans à compter de la date de fabrication.

GARANTIE DE 3 ANS POUR LA SURFACE DU BAIN D'HYDROMASSAGE/DE LA BAIGNOIRE

La surface intérieure d'un bain d'hydromassage de la série Elements est garantie contre la décoloration, le claquage, la fissuration et le délaminage dus à des défauts des matériaux de surface pour une période de 3 ans à compter de la date d'achat, mais jamais plus de 4 ans à compter de la date de fabrication. La présente garantie de la surface s'étend aux défauts dus au mélange ou au moulage des matériaux de surface. La présente garantie de la surface ne s'applique pas à la décoloration, à la fissuration, à la délamination ou à la formation de cloques en raison d'une usure excessive, de la décoloration due au soleil ou à l'abrasion due au nettoyage.

1 AN DE GARANTIE POUR L'ÉQUIPEMENT DE SOUTIEN, LES COMPOSANTS, LES COMMANDES ET L'ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE

Tous les équipements de soutien, les composants, les commandes et l'équipement de plomberie des bains d'hydromassage de la série Elements sont garantis pendant 1 an à compter de la date d'achat, mais pas plus de 2 ans à compter de la date de fabrication, contre les défauts de fabrication et de matériaux. Les joints de pompe, les joints « toriques », les ampoules, les fusibles et les coussins ne sont pas inclus dans cette période de 2 ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts liés aux matériaux et à la fabrication au moment de leur livraison à l'acheteur initial. Des frais limités et raisonnables peuvent être couverts pendant un an à compter de l'achat, mais jamais plus de 2 ans à compter de la date de fabrication, pour une main-d'oeuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes ou la plomberie.

RECOURS EXCLUSIF

Aquatic, à sa discrétion et comme seul et unique recours, réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) les composants concernés de toute unité ou système défectueux; réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) l'ensemble de l'unité ou du système défectueux; ou remboursera le prix courant du bain d'hydromassage ou de la baignoire. Dans tous les cas, un délai raisonnable doit être accordé pour effectuer les réparations sous garantie.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Pour faire une réclamation en vertu des présentes garanties :

1. Vous devez être l'acheteur initial du bain d'hydromassage ou de la baignoire.
2. Vous devez nous aviser rapidement de toute défectuosité au cours de la période de garantie et nous fournir toute justification que nous pourrions raisonnablement demander.
Écrire à : Aquatic 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372.
3. Les bains d'hydromassage et les baignoires doivent avoir été installés et entretenus conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux instructions spécifiques d'Aquatic contenues dans le manuel du propriétaire et le guide d'installation. Demandez-en un si vous n'en avez pas.

EXCLUSIONS

Les présentes garanties ne s'étendent pas et ne couvrent pas les défauts causés par :

1. Des dommages dus à l'expédition par les transporteurs ou des erreurs d'installation.
2. Un accident, un cas de force majeure, un abus ou une mauvaise utilisation.
3. Une utilisation déraisonnable (y compris toute utilisation à des fins autres que le bain ou le manque d'entretien

Garantie limitée Aquatic



Pour les bains d'hydromassage de la série Element
Garantie limitée pour le consommateur d'origine pour un usage domestique

EXCLUSIONS continued

raisonnable et nécessaire tel que spécifié dans le manuel du propriétaire Aquatic et le guide d'installation fournis avec le bain d'hydromassage ou la baignoire).

4. Toute altération, personnalisation ou modification du bain d'hydromassage ou de la baignoire ou de ses composants.

LIMITES

1. Les bains d'hydromassage et les baignoires Aquatic vendus pour un usage industriel, commercial ou hôtelier sont garantis pendant un an, mais pas plus de 2 ans à compter de la date de fabrication, avec une garantie limitée selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de perte d'eau due à un défaut de la baignoire, et la surface intérieure/la face du bain d'hydromassage/de la baignoire est garantie contre la décoloration, la formation de cloques, la fissuration et la délamination dues à des défauts des matériaux de la surface. Tout l'équipement de soutien, les composants, les commandes et l'équipement de plomberie ainsi que la main-d'oeuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes ou la plomberie sont garantis pendant un an, mais pas plus de 2 ans à compter de la date de fabrication. Les joints de pompe, les joints « toriques », les ampoules, les fusibles et les coussins ne sont pas inclus dans cette période de 2 ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts liés aux matériaux et à la fabrication au moment de leur livraison à l'acheteur initial.

2. Dans tous les cas, Aquatic se réserve le droit de satisfaire pleinement à ses obligations en vertu des garanties limitées en remboursant le prix courant du bain d'hydromassage ou de la baignoire défectueux (ou, si le bain d'hydromassage ou la baignoire a été discontinué, du produit courant comparable le plus proche).

3. Aquatic se réserve le droit de fournir un composant ou un produit de remplacement dans l'éventualité où un bain d'hydromassage ou une baignoire ou tout composant de ces produits serait discontinué ou autrement non disponible.

4. LES PRÉSENTES GARANTIES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES À TOUT AUTRE ACHETEUR OU PARTIE AUTRE QUE LE CONSOMMATEUR D'ORIGINE. AUCUN AUTRE AGENT OU PARTIE NE PEUT DONNER D'AUTRE GARANTIE OU PROMESSE AU NOM D'AQUATIC. IL S'AGIT DE LA SEULE GARANTIE POUR VOTRE PRODUIT AQUATIC.

5. Aquatic ne couvrira pas les coûts d'installation ou de réinstallation liés à la présente garantie, sauf dans le cadre de l'allocation limitée de main-d'oeuvre au titre de la garantie d'équipement d'un an ci-dessus.

6. Pour utilisation à l'intérieur uniquement. L'installation d'un bain tourbillon ou de l'un de ses composants à l'extérieur annulera votre garantie.

GÉNÉRALITÉS

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques; vous pouvez également bénéficier d'autres droits, qui varient d'un État à l'autre. LA DUREE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITEE À LA DUREE DES GARANTIES EXPRESSES CI-INCLUSES. AQUATIC DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'USAGE, DE TEMPS, D'INCONVÉNIENTS OU LA PERTE D'USAGE DE LA RÉSIDENCE. CERTAINS ETATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DUREE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT DONC NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

Garantie restreinte à vie Aquatic



Pour Millennium, Infinity, Estate, Serenity, et Serenity Studio
Garantie limitée pour le consommateur d'origine pour un usage domestique

PRODUITS COUVERTS

Les structures et finitions de surface, les pompes et ventilateurs sur les modèles Millennium, Infinity, Estate, Serenity, et Serenity Studio.

Périodes de garantie pour des composants spécifiques

GARANTIE À VIE POUR LE BAIN D'HYDROMASSAGE/LE BAIN À JET D'AIR/LA COQUE DE LA BAIGNOIRE, LA POMPE ET LE VENTILATEUR

Aquatic offre à l'acheteur original de la coque en acrylique renforcée de fibre de verre une garantie à vie non transférable selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de perte d'eau en raison d'un défaut de la coque de la baignoire. La garantie couvre la coque de la baignoire ainsi que la pompe et le ventilateur installés en usine contre tout défaut de matériau ou de fabrication. La présente garantie ne s'applique pas à tous les autres composants (accessoires de la coque en acrylique renforcée de fibre de verre, tels que la plomberie, les raccords et autres appareils), car ces pièces sont couvertes cidessous par une garantie de 2 ans.

GARANTIE À VIE DE LA SURFACE DU BAIN D'HYDROMASSAGE/LE BAIN À JET D'AIR/BAIGNOIRE

La surface intérieure est garantie à vie contre la décoloration, le claquage, la fissuration et la délamination dus à des défauts des matériaux de surface. La présente garantie de la surface s'étend aux défauts dus au mélange ou au moulage des matériaux de surface. La présente garantie de la surface ne s'applique pas à la décoloration, à la fissuration, à la délamination ou à la formation de cloques dues à une usure excessive, à la décoloration due au soleil ou à l'abrasion due au nettoyage.

GARANTIE DE 2 ANS POUR L'ÉQUIPEMENT DE SOUTIEN, LES COMPOSANTS, LES COMMANDES ET L'ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE

Tous les équipements de soutien, les composants, les commandes et les équipements de plomberie sont garantis pendant 2 ans à compter de la date d'achat, mais pas plus de 3 ans à compter de la date de fabrication, contre les défauts de fabrication et de matériaux. Les ampoules, les fusibles et les oreillers ne sont pas inclus dans cette période de 2 ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts liés aux matériaux et à la fabrication au moment de leur livraison à l'acheteur initial. La main d'oeuvre limitée est couverte pendant 2 ans à compter de l'achat, mais jamais plus de 3 ans à compter de la date de fabrication, pour la main-d'oeuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes et la plomberie.

RECOURS EXCLUSIF

Aquatic, à sa discrétion, réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) les composants concernés de tout appareil ou système défectueux; réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) l'ensemble de l'appareil ou du système défectueux; ou remboursera le prix courant du bain d'hydromassage, du bain à jet d'air ou de la baignoire. Dans tous les cas, un délai raisonnable doit être accordé pour effectuer les réparations sous garantie.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Pour faire une réclamation en vertu des présentes garanties :

1. Vous devez être l'acheteur original du bain d'hydromassage, du bain à jet d'air ou de la baignoire.
2. Vous devez nous aviser rapidement de toute déféctuosité au cours de la période de garantie et nous fournir toute justification que nous pourrions raisonnablement demander.
Écrire à : Aquatic 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372.
3. Les bains d'hydromassage, les bains à jet d'air et les baignoires doivent avoir été installés et entretenus conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux instructions spécifiques d'Aquatic contenues dans le manuel du propriétaire et dans le guide d'installation.

EXCLUSIONS

Les présentes garanties ne s'étendent pas et ne couvrent pas les défauts causés par :

1. Des dommages dus à l'expédition par les transporteurs ou des erreurs d'installation.
2. Un accident, un cas de force majeure, un abus ou une mauvaise utilisation.

Garantie restreinte à vie Aquatic



Pour Millennium, Infinity, Estate, Serenity, et Serenity

Garantie limitée pour le consommateur d'origine pour un usage domestique

EXCLUSIONS, continued

3. Une utilisation déraisonnable (y compris toute utilisation à des fins autres que le bain ou le manque d'entretien raisonnable et nécessaire tel que spécifié dans le manuel du propriétaire Aquatic et le guide d'installation fournis avec le bain d'hydromassage, le bain à jet d'air ou la baignoire).
4. Toute altération, personnalisation ou modification du bain d'hydromassage, du bain à jet d'air ou de la baignoire ou de ses composants.

LIMITES

1. Les bains d'hydromassage et les baignoires Aquatic vendus pour un usage industriel, commercial et hôtelier sont garantis pendant 2 ans, mais pas plus de 3 ans à compter de la date de fabrication, avec une garantie limitée de 2 ans selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de toute perte d'eau due à un défaut de la baignoire. La surface intérieure du bain d'hydromassage/à jet d'air/de la baignoire est garantie contre la décoloration, le claquage, la fissuration et le délaminage dus à des défauts des matériaux de surface pendant 2 ans également. Tout l'équipement de soutien, les composants, les commandes et l'équipement de plomberie, ainsi que la main-d'oeuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes ou la plomberie, sont garantis pendant 1 an à compter de la date d'achat, mais pas plus de 2 ans à compter de la date de fabrication. Les joints de pompe, les joints « toriques », les ampoules, les fusibles et les coussins ne sont pas inclus dans cette période de 2 ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts liés aux matériaux et à la fabrication au moment de leur livraison à l'acheteur initial.

2. Dans tous les cas, Aquatic se réserve le droit de satisfaire pleinement à ses obligations en vertu des garanties limitées en remboursant le prix courant du bain d'hydromassage, du bain à jet d'air ou de la baignoire défectueux (ou, si le bain d'hydromassage, le bain à jet d'air ou la baignoire n'est plus disponible, le produit courant le plus comparable).

3. LES PRÉSENTES GARANTIES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES À TOUT AUTRE ACHETEUR OU PARTIE AUTRE QUE LE CONSOMMATEUR D'ORIGINE. AUCUN AUTRE AGENT OU PARTIE NE PEUT DONNER D'AUTRE GARANTIE OU PROMESSE. IL S'AGIT DE LA SEULE GARANTIE POUR VOTRE PRODUIT AQUATIC.

4. Aquatic ne couvrira pas les coûts d'installation ou de réinstallation liés à la présente garantie, sauf dans le cadre de l'allocation limitée de main-d'oeuvre au titre de la garantie d'équipement de 2 ans ci-dessus.

GÉNÉRALITÉS

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques; vous pouvez également bénéficier d'autres droits, qui varient d'un État à l'autre. LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITÉE À LA DURÉE DES GARANTIES EXPRESSES CI-INCLUSES. AQUATIC EXCLUT EXPRESSÉMENT LES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS, Y COMPRIS LA PERTE DE TEMPS, LES DÉSAGRÉMENTS OU LA PERTE D'USAGE DE LA RÉSIDENCE, POUR TOUTE VIOLATION DE LA GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

PRODUITS COUVERTS

Les structures et les finitions de surface des bains d'hydromassage « Bains d'hydromassage » et des baignoires profondes (« Baignoires »), ainsi que leur équipement de soutien, leurs composants, leurs accessoires, leurs commandes et leur équipement de plomberie. Des périodes de garantie différentes s'appliquent à des composants spécifiques.

Périodes de garantie pour des composants spécifiques

GARANTIE STRUCTURELLE DE 10 ANS POUR LA COQUE DU BAIN D'HYDROMASSAGE/DE LA BAIGNOIRE

Aquatic offre à l'acheteur original de la coque en acrylique renforcée de fibre de verre d'un bain d'hydromassage Builders' Choice une garantie limitée selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de toute perte d'eau due à un défaut de la coque de la baignoire pendant une période de 10 ans à compter de la date d'achat, mais jamais plus de 11 ans à compter de la date de fabrication. La présente garantie structurelle restreinte ne s'applique pas aux accessoires de la coque en acrylique renforcée de fibre de verre, tels que la plomberie, les raccords et autres appareils ; ces pièces sont couvertes ci-dessous par une garantie de 2 ans.

GARANTIE DE 10 ANS POUR LA SURFACE DU BAIN D'HYDROMASSAGE/DE LA BAIGNOIRE

La surface intérieure d'un bain d'hydromassage Builders' Choice est garantie contre la décoloration, le claquage, la fissuration et le délaminage dus à des défauts des matériaux de surface pour une période de 10 ans à compter de la date d'achat, mais jamais plus de 11 ans à compter de la date de fabrication. La présente garantie de la surface ne s'applique pas à la décoloration, à la fissuration, à la délamination ou à la formation de cloques en raison d'une usure excessive, de la décoloration due au soleil ou à l'abrasion due au nettoyage.

GARANTIE DE 2 ANS POUR L'ÉQUIPEMENT DE SOUTIEN, LES COMPOSANTS, LES COMMANDES ET L'ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE

Tout le matériel de soutien, les composants, les commandes et l'équipement de plomberie des bains d'hydromassage Builders' Choice sont garantis pendant 2 ans à compter de la date d'achat, mais pas plus de 3 ans à compter de la date de fabrication, contre les vices de fabrication et de matériaux. Les joints de pompe, les joints « toriques », les ampoules, les fusibles et les coussins ne sont pas inclus dans cette période de deux ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication au moment de la livraison à l'acheteur d'origine. Des frais limités et raisonnables peuvent être couverts pendant un an à compter de l'achat, mais jamais plus de 2 ans à compter de la date de fabrication, pour une main-d'œuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes ou la plomberie.

RECOURS EXCLUSIF

Aquatic, à sa discrétion et comme seul et unique recours, réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) les composants concernés de toute unité ou système défectueux; réparera ou remplacera (sans démontage ni installation) l'ensemble de l'unité ou du système défectueux; ou remboursera le prix courant du bain d'hydromassage ou de la baignoire. Dans tous les cas, un délai raisonnable doit être accordé pour effectuer les réparations sous garantie.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Pour faire une réclamation en vertu des présentes garanties :

1. Vous devez être l'acheteur initial du bain d'hydromassage ou de la baignoire.
2. Vous devez nous aviser rapidement de toute défektivité au cours de la période de garantie et nous fournir toute justification que nous pourrions raisonnablement demander.
Écrire à : Aquatic 665 Industrial Road, Savannah, TN 38372.
3. Les bains d'hydromassage et les baignoires doivent avoir été installés et entretenus conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux instructions spécifiques d'Aquatic contenues dans le manuel du propriétaire et le guide d'installation. Demandez-en un si vous n'en avez pas!

EXCLUSIONS

Les présentes garanties ne s'étendent pas et ne couvrent pas les défauts causés par :

1. Des dommages dus à l'expédition par les transporteurs ou des erreurs d'installation.
2. Un accident, un cas de force majeure, un abus ou une mauvaise utilisation.

EXCLUSIONS, continued

3. Une utilisation déraisonnable (y compris toute utilisation à des fins autres que le bain ou le manque d'entretien raisonnable et nécessaire tel que spécifié dans le manuel du propriétaire Aquatic et le guide d'installation fournis avec le bain d'hydromassage ou la baignoire).
4. Toute altération, personnalisation ou modification du bain d'hydromassage ou de la baignoire ou de ses composants.

LIMITES

1. Les bains d'hydromassage et les baignoires Aquatic vendus pour un usage industriel, commercial ou hôtelier sont garantis pendant 2 ans, mais pas plus de 3 ans à compter de la date de fabrication, avec une garantie limitée selon laquelle la coque conservera son intégrité structurelle et sa configuration et sera exempte de toute perte d'eau due à un défaut de la baignoire, et la surface intérieure de la baignoire est garantie contre la décoloration, la formation de cloques, les fissures et la délamination dues à des défauts dans les matériaux de surface. Tout l'équipement de soutien, les composants, les commandes et l'équipement de plomberie ainsi que la main-d'oeuvre limitée sur l'équipement de soutien, les commandes ou la plomberie sont garantis pendant un an, mais pas plus de 2 ans à compter de la date de fabrication. Les joints de pompe, les joints « toriques », les ampoules, les fusibles et les coussins ne sont pas inclus dans cette période de 2 ans. Toutefois, ces accessoires sont garantis contre les défauts liés aux matériaux et à la fabrication au moment de leur livraison à l'acheteur initial.
2. Dans tous les cas, Aquatic se réserve le droit de satisfaire pleinement à ses obligations en vertu des garanties limitées en remboursant le prix courant du bain d'hydromassage ou de la baignoire défectueux (ou, si le bain d'hydromassage ou la baignoire a été discontinué, du produit courant comparable le plus proche).
3. Aquatic se réserve le droit de fournir un composant ou un produit de remplacement dans l'éventualité où un bain d'hydromassage ou une baignoire ou tout composant de ces produits serait discontinué ou autrement non disponible.
4. LES PRÉSENTES GARANTIES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES À TOUT AUTRE ACHETEUR OU PARTIE AUTRE QUE LE CONSOMMATEUR D'ORIGINE. AUCUN AUTRE AGENT OU PARTIE NE PEUT DONNER D'AUTRE GARANTIE OU PROMESSE. IL S'AGIT DE LA SEULE GARANTIE POUR VOTRE PRODUIT AQUATIC.
5. Aquatic ne couvrira pas les coûts d'installation ou de réinstallation liés à la présente garantie, sauf dans le cadre de l'allocation limitée de main-d'oeuvre au titre de la garantie d'équipement de 2 ans ci-dessus.
6. Pour utilisation à l'intérieur uniquement. L'installation d'un bain tourbillon ou de l'un de ses composants à l'extérieur annulera votre garantie.

GÉNÉRALITÉS

La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques; vous pouvez également bénéficier d'autres droits, qui varient d'un État à l'autre. LA DUREE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, EST LIMITEE À LA DUREE DES GARANTIES EXPRESSES CI-INCLUSES. AQUATIC DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'USAGE, DE TEMPS, D'INCONVÉNIENTS OU LA PERTE D'USAGE DE LA RÉSIDENCE. CERTAINS ETATS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DUREE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; L'EXCLUSION CI-DESSUS PEUT DONC NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.